© Drogues Info Service - 3 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Rejet de l'alcoolisme at autoviolence

Par Profil supprimé Postée le 20/06/2013 18:52

> Ma sœur, atteinte d'une sep, boit tous les soirs plusieurs verres de vin. A chaque réflexion elle se vexe. Dès qu'il y a un problème (incident de voiture, dispute) elle fait mine de s'ouvrir les veines et hurle,insulte son entourage, est hystérique ..... Ses amis la voient ivre à chaque soirée.... Comment peut-elle se soigner, sachant qu'elle ne pense pas être alcoolique?
> Merci

Mise en ligne le 24/06/2013

Bonjour,

Nous faisons la supposition dans notre réponse que le mot "sep" signifie sclérose en plaques.

Votre soeur semble traverser une période de mal être profond, dont les signes sont non seulement ses alcoolisations quotidiennes, mais aussi son comportement agressif voire hystérique. Vous indiquez qu'elle ne pense pas être alcoolique, mais elle seule peut prendre la décision de se faire aider.

Bien que ses alcoolisations puissent accroître un comportement agressif, tout cela traduit une souffrance déjà présente en amont, et il s'agit de parler de ça avant tout, d'autant plus que le sujet de l'alcool ne semble pas être abordable pour le moment. Peut être pouvez vous donc tenter de vous saisir d'un moment opportun pour tenter de parler de son moral, de la manière dont elle vit sa maladie par exemple, ou de tout autre problème qui pourrait selon vous être lié à son état psychologique. Ce n'est qu'à partir de discussions de ce type que vous pourrez éventuellement aborder le sujet d'un soutien psychologique par exemple, sans forcément parler de l'alcool en soi.

Aider une personne qui exprime un tel mal-être peut générer pour l'entourage une souffrance et un sentiment d'impuissance difficile à vivre. Sachez qu'il est possible, tant pour vous que pour toute autre personne de son entourage, de consulter des professionnels dans un centre de soins spécialisés en alcoologie. Cela peut permettre de trouver avant tout un espace de parole, d'être soutenu, mais aussi de réfléchir à la manière dont on peut tenter d'aider l'autre. Tout cela est gratuit et confidentiel et se fait à travers des entretiens individuels auprès de psychologues et de travailleurs sociaux par exemple. Il est aussi possible de participer à des groupes de parole pour l'entourage.

Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un lieu comme celui-ci proche de chez vous. Si cette démarche s'évérait être trop compliquée à mettre en place pour vous, sachez que vous pouvez aussi nous contacter par téléphone afin d'évoquer la situation de manière plus détaillée, et être ainsi soutenue et conseillée sur la conduite à tenir. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0811.91.30.30 (appel anonyme et au coût d'une communication locale).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA Addictions France du Pays d'Aix-Salon

Avenue des Tamaris
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
13616 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 33 50 66
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Voir la fiche détaillée